

# Orvitis

## LA LETTRE AUX LOCATAIRES



### Pour le bien-être de tous !

Orvitis engage chaque année de nombreux projets pour améliorer le confort dans les logements et plus largement le cadre de vie de tous ses résidents. Qu'il s'agisse de travaux de rénovation, ou de la mise en place de nouveaux équipements et services, la volonté est d'aider les locataires à maîtriser leur budget logement.

Au-delà même de nos obligations, nous souhaitons que les 26 000 résidents se sentent bien dans leur logement, bien chez Orvitis et que le bien vivre ensemble ne soit pas de vains mots. Pour cela, à travers cette Lettre, vous découvrirez tous les projets décidés ou mis en place récemment, voire simplement envisagés.

Des actions pour lesquelles il est essentiel de solliciter votre avis parfois, afin que les améliorations et changements répondent aux mieux à vos attentes.

Réunions, rencontres sur le terrain... tout contribue à l'expression et à la prise en compte de vos idées. N'hésitez pas !

**Christophe BÉRION**  
Directeur Général

**François-Xavier DUGOURD**  
Président d'Orvitis

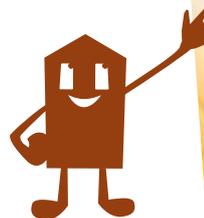
## Bientôt entre vos mains !

La dernière Lettre vous annonçait le projet. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, cela se concrétise et vous avez certainement déjà reçu la proposition d'adhésion au Programme Orviplus.

N'hésitez pas à retourner votre bulletin dans l'enveloppe T pour devenir client privilégié. Avec votre carte **Orviplus**, entièrement gratuite, vous pourrez bénéficier de prestations d'Orvitis pour votre logement, ou de conditions préférentielles auprès d'enseignes, dans le cadre d'un partenariat conclu avec Orvitis. Les assurances GAN et le loueur de véhicules utilitaires HERTZ sont les deux premiers partenaires. D'autres sont envisagés, dans le secteur du bricolage, de la jardinerie... de l'habitat en général.

Pour être informés rapidement des nouveaux avantages, précisez bien vos coordonnées sur le bulletin.

Et surtout, n'oubliez pas de cocher votre mode de contact préféré : SMS ou Mail !



## LA FIBRE OPTIQUE SE DÉROULE

Comme annoncé dans la Lettre de janvier 2015, la pose du réseau fibré sur les villes de Dijon, Chenôve et Beaune avance. Aujourd'hui, la fibre arrive à la porte palière de plus de 700 logements. Dès qu'un bâtiment est raccordé, les locataires sont informés individuellement par un petit document glissé dans leur boîte aux lettres. Pour bénéficier individuellement des avantages du Très Haut Débit, il convient de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de son choix, qui assurera l'arrivée de la fibre dans le logement.

Le déploiement se poursuit, avec le seuil des 1000 logements desservis franchi à l'automne. Et sur l'agglomération dijonnaise, l'arrivée de la fibre à proximité des logements de Longvic et Saint-Apollinaire est prochaine. ●



**À vendre**

## Nouvelles offres exclusives



Pour en savoir plus,  
pour réserver... contactez  
nos conseillères  
commerciales

au **06 40 12 85 90**  
ou **06 70 75 86 91**

Mais aussi par mail :  
**commercialisation@orvitis.fr**  
et même depuis **orvitis.fr**

### Dijon



À deux pas de la Place de la République, rue Parmentier, dans une copropriété de 68 lots principaux, trois petits appartements :

> Studio de 19 m<sup>2</sup> : **33 000 €**  
Charges : 114 € / trimestre

> Type 1 de 25 m<sup>2</sup> : **43 500 €**  
Charges : 134 € / trimestre

> Type 1bis, 30 m<sup>2</sup> : **52 000 €**  
Charges : 154 € / trimestre

### Minot



Pavillon de 90 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux, bien agencé. Grand séjour, cuisine fermée, 3 chambres. Garage en sous-sol. Grand terrain de 790 m<sup>2</sup>.  
DPE : F  
> **62 800 €**

### Rouvres-en-Plaine



Au centre du bourg, grande maison\* individuelle T7, sur deux niveaux. Beaux volumes. Garage attenant et cour privée.  
DPE : E  
> **133 000 €**

### Arnay-le-Duc



Proche du centre-ville, maison\* individuelle, avec logement au 1<sup>er</sup> étage. Garage et locaux annexes au rez-de-chaussée. Travaux de rénovation à prévoir.  
DPE : en cours  
> **34 800 €**.

### Semur-en-Auxois



Dans une résidence récente, en copropriété, appartement de T3, bien orienté, avec un garage. Secteur calme en sortie de ville.  
Charges annuelles : 1 185 €  
> **126 000 €**.

## Sérénitis : L'HABITAT SÉNIOR

Sérénitis affiche une promesse : des appartements accessibles et adaptés, dans un cadre de vie agréable, un environnement sécurisant. Un habitat à destination des séniors, qui comprendra également une offre de prestations pour faciliter le quotidien, pour favoriser l'échange et l'entraide entre résidents. Et toujours en location bien sûr. Sérénitis, des appartements qui répondent aux attentes d'aujourd'hui et aux besoins de demain. Et pour vieillir le plus longtemps possible à domicile.



Deux résidences Sérénitis, en cours de réalisation, accueillent les premiers locataires au 1<sup>er</sup> semestre 2017. À Asnières-lès-Dijon, la résidence compte 20 appartements T2 et T3. À Arnay-le-Duc, la résidence sera intergénérationnelle, avec 10 logements pour des séniors, 2 appartements adaptés pour des personnes à mobilité très réduite et 4 appartements pour toutes les familles.

## P'TIT DÈJ À ARNAY-LE-DUC

Pour créer du lien entre les résidents, les abords extérieurs de la future résidence Sérénitis seront retravaillés. Le 24 juin, 25 locataires ont participé, échangé leurs avis, leurs idées en toute convivialité, autour d'un café-croissants. Au cours de la rencontre animée par Vincent MAYOT, paysagiste, ils ont ensemble imaginé l'environnement du quartier de la Couture du Grand Champ.



## COMMISSION DES SOLIDARITÉS

En reconnaissance de la fidélité de certains locataires – nombreux sont présents depuis plus de 30 ans – et à travers la Carte Orviplus, Orvitis pourra accorder des avantages en lien avec leur logement. Par exemple, la rénovation d'une ou deux pièces, la remise de bons de fournitures pour ceux qui préfèrent faire par eux-mêmes, ou encore l'aménagement de douches adaptées dans des salles de bains. Par souci de transparence, Orvitis a installé une Commission des Solidarités, chargée d'examiner les demandes et de décider des suites à donner, dans le respect d'une enveloppe budgétaire annuelle. La Commission comprend des administrateurs d'Orvitis dont trois représentants de locataires et des salariés de l'Office. Elle se réunira tous les trimestres. La première séance a lieu début juillet 2016. Les locataires seront informés dans les jours qui suivent des décisions prises.



## CORPEAU : UN NOUVEL ESPACE DE JEUX

Depuis le début de l'année, une nouvelle aire de jeux a été aménagée par la Commune pour les enfants au cœur du hameau du Reuil, non loin des immeubles d'Orvitis. À côté d'un city-stade, on trouve une tour avec toboggan et pont de liane et deux jeux à ressort. Orvitis a financé les jeux et leur installation. Quant aux jeux installés au pied des bâtiments, ils seront démontés. Une réflexion est en cours sur le réaménagement de cet espace commun.

## L'ATELIER : ILS ONT PARTICIPÉ

L'Atelier a accueilli ses premiers participants en février. À raison de deux sessions par mois, c'est une soixantaine de locataires qui ont été formés. Ils ont appris les techniques et gestes simples pour poser du papier peint, repeindre un mur, une fenêtre... Ils se sont essayés à refaire un joint de silicone autour d'un lavabo, à remplacer un flexible de douche, à nettoyer un siphon et même à réparer une poignée de porte.

Des liens se sont noués entre des participants, se promettant de s'entraider, de s'épauler pour refaire une pièce dans leur logement. Alors pourquoi pas vous ! Pour s'inscrire c'est simple : auprès de votre agent de proximité ou par téléphone au 0810 021 000.

*"Je suis satisfaite d'avoir appris à poser un joint silicone ! Grâce aux conseils des animateurs, je vais pouvoir réaliser moi-même ces petites réparations dans mon logement." Mylène T.*



*"Poser du papier peint dans les angles de mur est compliqué si on ne connaît pas les astuces et les bons gestes ! L'Atelier m'a permis de m'exercer sur cette technique." Younés B.*



À chaque échéance, vous devez obligatoirement transmettre une nouvelle attestation d'assurance en cours de validité à Orvitis. N'attendez pas la Lettre de relance.

## FÊTE DES VOISINS : LA PLUIE COMME INVITÉE

Dans plusieurs communes l'idée avait germé. Mais la pluie annoncée aurait-elle découragée les futurs participants. Initialement, la Fête des Voisins était annoncée sur une quinzaine de sites. Au final, elle s'est tenue à Genlis, Saint-Apollinaire, Dijon, Chevigny-Saint-Sauveur. À Gevrey-Chambertin, familles de locataires et pensionnaires de la résidence Acodège se sont retrouvés le samedi matin. Un moment de convivialité qui, pour certains, s'est poursuivi dans la soirée.



## SEMUR-EN-AUXOIS : CINEY CÉLÈBRE SES NOCES D'OR

Pour marquer les 50 ans du quartier, la ville de Semur-en-Auxois avait organisé le 12 juin, avenue de Ciney, une journée d'animations,

autour d'un vide grenier, et pour le côté rétro, quelques photos sur l'évolution du quartier. Une journée réussie, malgré une météo capricieuse.

Sous le stand d'Orvitis, un concours de dessin, avec pour thème « dessine ton quartier ». Tous les participants de 5 à 10 ans sont repartis avec un petit cadeau. Un dessin a été primé ; le gagnant s'est vu remettre 4 entrées pour une journée en famille au Parc de l'Auxois.

## Vers les dépenses de chauffage individualisées



Obligatoire avant le 31 décembre 2019, l'individualisation des frais de chauffage s'applique à tous les immeubles en chauffage collectif, sauf en cas d'impossibilité technique (ex : plancher chauffant, chauffage à air chaud...).

Le patrimoine d'Orvitis concerne plus de 5600 logements, dont 1216 sont déjà équipés. En pratique, un "répartiteur/compteur" est installé sur chaque radiateur. Les index sont radiorelevés en fin d'année. Les dépenses totales de combustible de l'immeuble sont ventilées pour 70 % selon les index et 30 % selon la surface (cf décret n° 2012-545, qui définit ce principe de répartition).

4117 appartements seront équipés avant le 31 décembre 2017.

Le reste, soit environ 350, le seront en 2018 et 2019. Il s'agit des immeubles de type BBC.

## L'entrée dans le logement vue par les nouveaux

C'est maintenant systématisé : une enquête est adressée aux familles après leur entrée dans le logement. En 2015, parmi les 602 locataires à avoir retourné le questionnaire, 85% ont apprécié la charte qualité appliquée avant la remise des clés, à savoir, la révision des équipements, un cylindre neuf pour la porte d'entrée, un abattant WC neuf et le nettoyage du logement. Les informations données lors de la remise des clés et de l'état des lieux d'entrée sont de qualité pour 93 %. Le bémol concerne la prise en compte des réclamations techniques : délai, qualité de l'intervention... Orvitis travaille à l'amélioration de ce point, en lien avec les entreprises intervenantes. Enfin, sur la propreté des communs et abords extérieurs, 68% des mécontents mettent en cause les locataires non respectueux.



NUMÉRO 17 // JUILLET 2016

Directeur de publication : Christophe Bérion

Rédaction : Nathalie Seguin

Conception et mise en page : Fuglane, Dijon

Impression : ICO, Dijon

Dépôt légal : juillet 2016 - ISSN : 2111 - 3491

Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or

17, boulevard Voltaire - Dijon

Correspondance : Orvitis

BP 90104 - 21001 DIJON Cedex

www.orvitis.fr

0 810 021 000 Service 0,15 € / appel + prix appel